

## NOTICE D'INFORMATION SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DES ETUDIANTS INSCRITS A BRETAGNE INP

Dans le cadre de vos études, Bretagne INP et ses composantes, l'ENIB, l'ESIAB et l'IAE, sont amenés à collecter certaines de vos données personnelles, qui sont nécessaires au bon déroulement de votre scolarité et au bon fonctionnement de l'établissement.

Bretagne INP est attentif à la protection de vos données personnelles, et se conforme aux exigences du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et des lois françaises. Dans un souci de transparence, le présent document a pour but de vous informer sur vos droits et sur les utilisations qui sont faites de ces données.

*Nota : Le terme « étudiant » dans le présent document désigne génériquement toute personne inscrite dans une formation de Bretagne INP, qu'elle soit en formation initiale ou continue, sous le statut d'étudiant, d'apprenti ou d'alternant, ou encore une personne inscrite en qualité d'auditeur libre. Ce terme, et tous les termes désignant des personnes, ne sont écrits au masculin que dans le seul souci de simplification de l'écriture, et doivent être lus comme concernant tout autant les femmes que les hommes.*

### 1. Qui sommes-nous ?

Les données sont traitées par l'Institut national polytechnique de Bretagne (Bretagne INP), établissement dans lequel vous êtes inscrit. L'adresse de son siège est : Bretagne INP – Technopôle Brest-Iroise – 945, avenue du Technopôle – 29280 Plouzané. Son représentant légal est son directeur général.

L'établissement dispose d'un délégué à la protection des données personnelles. Il est votre interlocuteur privilégié sur tous les sujets qui relèvent du présent document. Il est possible de le contacter à l'adresse : [dpo@enib.fr](mailto:dpo@enib.fr) ou par courrier postal à l'adresse du siège de l'établissement.

### 2. Quelles données collectons-nous ?

L'établissement est susceptible de collecter des données personnelles, tout particulièrement les données suivantes :

- Vos nom(s) et prénom(s) ;
- Votre genre ;
- Vos date et lieu de naissance ;
- Votre (vos) nationalité(s) ;
- Vos identifiants (numéro de sécurité sociale, numéro INE, numéro étudiant, ...) ;
- Votre domicile (adresse « annuelle », c'est-à-dire celle où vous résidez pendant vos études, et adresse « fixe », c'est-à-dire celle où vous résidez habituellement, par exemple dans votre famille) ;
- Votre adresse de courriel personnelle ;
- Votre numéro de téléphone (fixe, portable) ;
- Votre statut marital, votre situation sociale et de famille et les informations relatives à la composition de votre foyer ;
- Votre photographie ;

- Les données relatives à votre vie scolaire et universitaire (établissements fréquentés par le passé, diplômes obtenus, notes, résultats et bulletins scolaires, cursus et formations complémentaires suivis, conventions de stage, décisions disciplinaires dont vous auriez pu faire l'objet, ...)
- Votre éventuel statut d'étudiant boursier et les décisions de nature financière vous concernant (remboursement des droits d'inscription, ...)
- Votre éventuel statut de travailleur, de sportif de haut niveau, ou tout autre statut particulier
- Votre éventuel statut d'étudiant en situation de handicap, et les aménagements d'études, d'examens ou d'accueil dans l'établissement qui y sont liées
- Les informations sur vos absences, et les justificatifs (certificats médicaux, ...) produits
- Votre correspondance avec l'établissement, par courrier ou courriel, et les documents que vous lui auriez transmis
- Vos sujets de travaux (mémoires, thèses, ...)
- Vos coordonnées bancaires
- Vos données de connexion informatique et d'identification électronique.

### 3. Pourquoi collectons-nous ces données ?

Nous collectons des données pour les différents besoins qui sont liés à la gestion de votre scolarité et de votre vie quotidienne à Bretagne INP, notamment :

- La gestion du processus de candidature et d'admission au sein des formations de l'établissement
- Les démarches d'inscription, les vérifications qu'elles imposent, et le paiement des droits d'inscription
- L'édition de votre carte d'étudiant, de votre certificat de scolarité
- La gestion de votre parcours académique (notamment : inscription pédagogique, choix des options, gestion de votre emploi du temps, saisie des notes de contrôle continu et d'examens, organisation des jurys, éditions de diplômes, certificats, attestations, relevés de notes et autres documents assimilés)
- L'organisation des activités pédagogiques et des évaluations, la gestion des copies d'examen et l'organisation des soutenances de mémoire, de thèse
- La gestion de vos accès à votre ENT, à votre boîte de messagerie électronique
- La mise en place de dispositifs d'accompagnement personnalisés
- La gestion des programmes de mobilité, y compris la gestion des bourses et des fonds d'aide à la mobilité
- La mise en œuvre de dispositif d'accompagnement à l'orientation et à l'insertion professionnelles
- La lutte contre la fraude (vérification des documents produits, analyse des situations de fraude aux évaluations, notamment du plagiat)
- La gestion de l'accès sur les sites de l'établissement, la sécurité des bâtiments et le gardiennage de ceux-ci
- La communication institutionnelle et individuelle, en lien avec vos activités au sein de l'établissement
- Votre participation aux activités et manifestations académiques, scientifiques, culturelles ou sociales
- La gestion du contentieux disciplinaire éventuel et la défense en justice des droits de l'établissement
- L'organisation des élections internes à l'établissement
- Votre accès aux services de l'établissement, notamment la bibliothèque universitaire et les autres services proposés aux étudiants.

Ces données sont collectées et utilisées par l'établissement dans le cadre des textes protégeant vos données personnelles, et notamment le Règlement général sur la protection des données. Tout particulièrement, Bretagne INP collecte vos données :

- Pour assurer sa mission d'intérêt public d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Pour assurer ses obligations légales ;
- Pour assurer l'exécution des éventuelles prestations de service public qu'elle devrait mettre en œuvre dans le cadre de votre scolarité ;
- Dans le cadre de ses intérêts légitimes tels que définis au sens du RGPD.

#### **4. Qui utilise vos données ?**

Les personnels de l'établissement sont amenés à utiliser vos données personnelles pour mettre en œuvre les buts identifiés précédemment. Les données vous concernant ne leur sont accessibles que dans la stricte mesure nécessaire à l'exécution de leur mission ; ces personnels sont soumis à une obligation de discrétion professionnelle.

Bretagne INP peut être amené à transférer vos données à des organismes partenaires, qu'ils soient publics ou privés, en France ou dans un pays étranger, pour poursuivre les mêmes finalités. Ceci concerne tout particulièrement les sociétés chargées de la maintenance et de l'exploitation des logiciels que vous seriez amené à utiliser dans le cadre de votre scolarité (par exemple les applications accessibles sur votre ENT), les partenaires institutionnels (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, autres établissements d'enseignement supérieur, collectivités territoriales), ou encore les organismes qui concourraient d'une manière ou d'une autre aux activités tenues dans l'établissement.

Les organismes tiers situés au sein de l'Union européenne (UE) sont soumis, de la même manière que Bretagne INP, au RGPD, et doivent appliquer les règles présentées dans le présent document. Ces règles ne sont pas impératives pour les organismes situés en dehors de l'UE. C'est pourquoi, à chaque fois qu'un organisme tiers à l'établissement et situé hors de l'UE est amené à recevoir certaines de vos données personnelles, Bretagne INP fait le nécessaire pour informer cet organisme de ses obligations en la matière, afin de s'assurer, tout particulièrement :

- Que cet organisme respecte bien la réglementation en vigueur, et notamment le RGPD ;
- Que cet organisme prend les mesures de sécurité qui s'imposent pour préserver vos données contre toute intrusion ;
- Que cet organisme ne permet à ses employés d'accéder à vos données que dans la stricte mesure de ce qui est nécessaire à l'exécution de leurs missions ;
- Que cet organisme conserve les données pour une durée strictement limitée à ce qui est nécessaire à l'exécution de ces missions ;
- Que cet organisme n'utilise pas vos données à d'autres fins que celles prévues dans les engagements qui le lient à Bretagne INP ou dans un but autre que ceux précédemment énumérés.

#### **5. Combien de temps sont conservées vos données ?**

Vos données sont conservées :

- Soit pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ;
- Soit pendant la durée prévue par la loi, s'il en existe une.

## 6. Comment sont sécurisées vos données ?

Bretagne INP met en œuvre les mesures techniques de sécurité physique ou logique qu'il estime appropriées afin de lutter contre la destruction, la perte, l'altération ou la divulgation non autorisée de vos données, qu'elles soient accidentelles ou malveillantes.

Si vos données sont transmises à un organisme tiers à l'établissement, celui-ci veille aux engagements de celui-ci en matière de garanties de sécurité contre les mêmes événements.

## 7. Quels sont vos droits ?

Vous disposez de plusieurs droits relativement à la protection de vos données :

- Le droit d'être informé : des finalités, du cadre légal, des intérêts, des destinataires de vos données. En prenant connaissance du présent document, vous reconnaissez avoir été informé des modalités de traitement de vos données personnelles au sein de l'établissement ;
- Le droit d'accéder et de rectifier vos données : vous pouvez demander à consulter vos données personnelles qui sont conservées par l'établissement ; si ces données sont incomplètes, inexactes, équivoques ou périmées, vous pouvez demander à les rectifier ;
- Le droit de demander l'effacement de vos données : si l'établissement conserve vos données alors que ceci n'est plus nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées, si vous retirez votre consentement, si vous vous opposez au traitement de vos données personnelles, si le traitement de vos données personnelles est effectué de façon contraire à la réglementation, vous pouvez demander l'effacement de vos données. Toutefois, il n'y sera pas procédé si la conservation de vos données est nécessaire ou obligatoire pour l'établissement en application de la législation ou de la réglementation. Vous êtes de plus informé que l'effacement de ces données pourrait entraîner des difficultés dans la bonne gestion, par l'établissement, de votre scolarité, si ces données sont encore nécessaires à celle-ci ;
- Le droit à la limitation des traitements des données, dans les cas prévus par la législation et la réglementation ;
- Le droit de vous opposer au traitement des données, lorsque le traitement est fondé sur l'intérêt légitime de l'établissement au sens du RGPD, et sauf dans le cas de l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique. Vous êtes en ce cas informé que l'opposition au traitement de ces données pourrait entraîner des difficultés dans la bonne gestion, par l'établissement, de votre scolarité, si ces données sont encore nécessaires à celle-ci ;
- Le droit à la portabilité de vos données, au sens du RGPD ;
- Le droit de retirer votre consentement au traitement de vos données, si celui-ci est la base dudit traitement ;
- Le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité française de protection des données personnelles, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), ou un recours juridictionnel, si vous estimez que le droit applicable à vos données personnelles n'est pas respecté par l'établissement.